



COMMUNIQUE DE PRESSE

25 NOVEMBRE 2021

Des citoyen-nes consulté.es sur l'avenir de leur territoire

Votation pour le projet de desserte du Vallespir et de la ville de Céret

les samedi 29 et dimanche 30 janvier 2022

Hermeline MALHERBE, Présidente du Département des Pyrénées-Orientales et la Majorité départementale se sont engagés à associer les Catalans aux actions du Département en favorisant la participation citoyenne, en conjuguant concertations, ateliers et budgets participatifs. Encourager les initiatives collectives, soutenir les associations solidaires, sportives, culturelles et valoriser aussi le bénévolat participant également de cette volonté.

Mercredi 24 novembre à la Mairie de Céret, Hermeline MALHERBE a présenté la future votation des habitants du Vallespir sur le projet de nouvelle desserte de leur territoire que le Département des Pyrénées-Orientales a étudiée et qui prévoit des aménagements entre la RD115 et la RD618 dont la construction d'un nouveau pont sur le Tech. La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales était notamment entourée de Michel COSTE et Claude FERRER, Présidents des Communautés de Communes du Vallespir et du Haut-Vallespir et de Mathias BLANC, Conseiller départemental délégué en charge de la Participation citoyenne, des conseillers départementaux du secteur : Robert GARRABE et Martine ROLLAND, Alexandre REYNAL et le Vice-Président en charge des routes Jean ROQUE.

Hermeline MALHERBE a déclaré : « Nous concrétisons un engagement pris avec la Majorité départementale devant les catalan.e.s : les associer aux actions du Département en favorisant la participation citoyenne. Avec la votation pour le projet de desserte du Vallespir, nous tenons parole pour la donner aux citoyens. »

L'Assemblée départementale réunie en session jeudi 25 novembre à l'Hôtel du Département à Perpignan a voté le projet de votation citoyenne.

- Pour interroger les habitants qui sont les premiers concernés, c'est-à-dire ceux du Vallespir, le Département a opté pour la procédure d'association du public ;
- Le Département conventionne avec les Mairies afin de définir les modalités de collaboration entre le Département et les communes des Communautés de communes du Vallespir et du Haut-Vallespir pour l'organisation de cette votation citoyenne ;
- Avec pour objectif de répondre à la question suivante : « Êtes-vous favorable au projet de nouvelle desserte du Vallespir ? ».

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex

CONTACTS PRESSE : Baptiste MAUREL, Directeur de la communication - Port. 06 30 01 98 24

Eva ENGZELL, Directrice-adjointe de la communication – Port. 06 09 86 25 77

leDépartement66.fr





Le Département s'engage dans une procédure stricte afin de garantir la sincérité du vote

La votation débutera le samedi 29 janvier 2022 à 9h et se clôturera le dimanche 30 janvier 2022 à 17h.

L'organisation et le déroulement du vote sont calqués sur le modèle des scrutins électoraux.

Les votants sont les personnes inscrites sur la liste électorale de la commune à la date du dernier scrutin officiel ainsi que ceux ayant atteint la majorité entre cette date et celle du début de la votation et résidant dans la commune. La votation par procuration ne sera pas autorisée.

Le Département organise une grande campagne de communication à l'échelle du Vallespir

Un dossier d'information contenant les éléments relatifs au projet d'aménagement ainsi qu'aux modalités de la votation sera transmis en plusieurs exemplaires aux communes.

Une communication sera menée dans les médias (presse, internet, réseaux sociaux, et radio) et un dépliant d'information sera distribué dans tous les foyers.

Le Département s'engage à prendre en compte le vote de la population

Inédit par sa forme comme par son organisation, cette première votation citoyenne organisée par le Département des Pyrénées-Orientales est une preuve concrète de l'engagement du Département dans la concertation et la prise en compte de l'acceptation de la population des grands projets de développement. Hermeline MALHERBE et sa Majorité départementale s'engagent à prendre en compte le résultat du vote pour le développement futur du projet.

► Le projet de nouvelle desserte de Céret et du Vallespir

Ce projet a été étudié pour répondre à plusieurs enjeux :

- l'augmentation de la circulation dans le secteur et une surcharge de l'entrée de Céret;
- une problématique de sécurité civile (accès des secours si accident) ;
- l'accès aux services publics, de santé notamment ;
- les activités et l'attractivité du Vallespir (économie, tourisme, thermalisme...)

Plusieurs aménagements sont concernés entre la RD 115 et la RD 618, pas seulement le pont sur le Tech ;

Le projet est intégré dans une offre de mobilité multimodale et cela correspond bien aux priorités de la Majorité départementale qui tient à faire converger les différents modes de déplacement et à valoriser les déplacements collectifs et doux notamment.

La Majorité départementale porte par ailleurs la revitalisation des petites lignes ferroviaires au travers de la mise en service d'un "RER catalan" .

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex

CONTACTS PRESSE : Baptiste MAUREL, Directeur de la communication - Port. 06 30 01 98 24

Eva ENGZELL, Directrice-adjointe de la communication – Port. 06 09 86 25 77

leDépartement66.fr

